130919 - Interdiction de construire sur les tombes

question

Qu’en est-il de construire sur des tombes ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La construction sur les tombes a été interdite par le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) parce qu’elle reflète la vénération de ceux qui y gisent et que c’est un prétexte pour l’adoration des tombes devenues des dieux aux côtés d’Allah comme c’est le cas de bon nombre de mausolées construites sur des tombes. Car les gens associent les enterrés à Allah puisqu’ils les invoquent en même temps qu’Allah le Très-Haut. Or, invoquer ceux qui sont dans ces tombes pour solliciter leur assistance afin de s’éviter des troubles est un chirk majeur et reniement de l’islam. » Allah est le garant de l’assistance.

Son éminence Cheikh Muhammad ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) Avis juridiques consultatifs,p.26.

Voir à toutes fins utiles la réponse à la question n° 8991 .